

Économie sociale et solidaire passer du projet au concret

Après la conférence territoriale, place au terrain. Clause sociale dans la commande publique, économie circulaire, alimentation durable ou mobilité durable font partie du programme sur un sujet qui représente 8 500 emplois

D'abord la méthode, à travers la conférence territoriale puis le rapport voté à l'Assemblée de Corse. Ensuite, le travail de fond avec une illustration concrète hier dans les salons de la Collectivité de Corse à Bastia.

Au centre du débat, le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans l'île. Un secteur qui représente 8 500 emplois pour un millier d'établissements, soit 11,8 % de l'emploi du secteur privé, et 8,1 % de l'emploi total.

Néanmoins, la Corse est parmi les dernières régions en volume d'emplois, à 2,4 points de la moyenne nationale établie à 10,5 %. Il s'agit, à présent, de passer à la vitesse supérieure sur cette question : "Nous voulons décliner des propositions novatrices avec un soutien budgétaire adapté, à partir de l'expérience du terrain", avance Gilles Simeoni, président du conseil exécutif de la Collectivité de Corse (CdC).

Alors que la campagne électorale bat son plein, le nationaliste a tenu à assister en personne au lancement des groupes de travail. Clause sociale dans la commande publique, économie circulaire, alimentation durable, mobilité durable et inclusive, quatre thèmes développés en

présence des différents acteurs de terrain. Associations, institutions publiques, professionnels du secteur, chacun a pu identifier les besoins et faire un état des lieux de la situation : "Aujourd'hui, nous sommes sur un mode d'économie linéaire, analyse Florence Bonifaci, chargée de la mission pilote ESS après de l'Adec (Agence de développement économique de la Corse). On achète, on consomme et on jette. Nous devons pouvoir réutiliser, recycler, réemployer en Corse. Je pense en premier lieu aux déchets où l'île est dépendante."

Présentée comme le premier employeur en milieu rural, l'économie sociale et solidaire veut prendre toute sa place en Corse : "C'est loin d'être un modèle précaire."

Reste à transformer les discours en actes concrets. "Si on n'a pas les compétences ou le financement, qu'est-ce qu'on fait là?", interroge l'un des participants à une table ronde sur la mobilité. Gilles Simeoni répond avec des promesses à réaliser d'ici la fin de l'année 2020. En premier lieu, "la possibilité d'insérer des clauses d'insertion dans les marchés ou de favoriser l'emploi local. La CdC est le principal donneur d'ordre de la commande publique. Il y a



Les différents acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire se sont réunis, hier, dans les salons de la Collectivité de Corse à Bastia, autour de Gilles Simeoni, président du conseil exécutif de la CdC. /PHOTO ANGELE CHIAVASAS

quelque chose à faire." Patrice Pellegrin, directeur de la Falepa, une association très active dans le domaine de l'ESS, compte bien profiter de cet élan. La clause sociale demande qu'une part du travail créée par le marché public soit réservée à du personnel en insertion professionnelle :

"Nous avons 30 personnes en insertion qui ne demandent qu'à travailler sur ces marchés. Aujourd'hui, nous sentons qu'il y a un réel soutien politique sur ce sujet avec des actions concrètes."

Même débat sur les circuits courts dans le domaine de l'alimentation.

Un sujet où les rayons vides dans les supermarchés au moment de la grève du maritime sont encore dans toutes les têtes. Reste à savoir si la volonté politique suffira à changer la dépendance de l'île sur toutes ces problématiques... Réponse en 2021.

ANTOINE GIANNINI